



# AVIS DE PUBLICITE

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

### VENTE DE FLEURS – FETES DE LA TOUSSAINT

#### **1/ AUTORITE DOMANIALE :**

Ville du Pontet, Vacluse, Hôtel de ville, 13, rue de l'Hôtel de ville, 84130 LE PONTET.

Tél : +33 (0)4903166.34

#### **2/ OBJET :**

Le présent avis a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt spontanée d'une personne morale de droit privée qui se propose d'implanter, à des fins économiques, des stands de vente de fleurs sur le parking du cimetière de la Ville du Pontet.

#### **3/ CADRE REGLEMENTAIRE :**

Le présent avis de publicité intervient dans le cadre de l'ordonnance 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et plus précisément de l'article L2122-1- du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

#### **4/ CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :**

Les candidats pourront bénéficier d'un titre d'occupation temporaire d'occupation du domaine public. 3 emplacements sont disponibles, 2 emplacements devant l'Ancien cimetière (avenue Charles de Gaulle), de part et d'autre du portail d'entrée et 1 emplacement devant le nouveau cimetière (rue Albert Camus).

#### **5/ DUREE DE L'AUTORISATION :**

L'autorisation est délivrée en fonction du nombre de jours demandés par l'intéressé dans la période du 29 octobre 2020 au 1<sup>er</sup> novembre 2020.

#### **6/ MODALITES FINANCIERES :**

En contrepartie de l'occupation du domaine public, le candidat s'acquittera auprès de la Ville d'une redevance d'occupation du domaine public forfaitaire pour chaque emplacement d'un montant de 9€ par jour.

#### **7/ DOSSIER DE CANDIDATURE :**

Le candidat adresse un courrier au service Patrimoine de la commune avant le 15 octobre 2020. Le courrier doit détailler l'activité exercée.

Mairie du Pontet  
Service Patrimoine  
13 rue de l'hôtel de Ville  
84130 LE PONTET

#### **8/ CRITERES DE SELECTION**

Les produits vendus doivent être en lien direct avec les Fêtes de la Toussaint : fleurs de saison, articles funéraires. Les dossiers seront étudiés en fonction de leur ordre d'arrivée. Pour les dossiers supplémentaires, une liste d'attente sera constituée. En cas de défaillance d'un des 3 candidats sélectionnés, les candidats sur liste d'attente seront contactés selon leur classement.

SERVICE PATRIMOINE  
HOTEL DE VILLE  
04.90.31.66.34

[Patrimoine@mairie-lepontet.fr](mailto:Patrimoine@mairie-lepontet.fr)